

Politique générale de la Recherche

Mise à jour 16/11/2022

01. Contexte légal

Les établissements d'enseignement supérieur organisé hors université poursuivent une finalité professionnelle ou artistique de haute qualification. La participation à des projets de recherche fait partie de leurs missions selon le Décret du 31 mars 2004. Cette démarche inscrit les formations initiales dans une perspective d'ouverture scientifique, artistique, professionnelle et culturelle, incitant les enseignant.e.s, les étudiant.e.s et les diplômé.e.s à la mobilité et aux collaborations intercommunautaires et internationales. Les Hautes Ecoles remplissent cette mission de recherche en relation étroite avec les milieux professionnels (ou artistiques), ou en collaboration avec les institutions universitaires.

02. La recherche en Haute Ecole

Recherche fondamentale versus appliquée

Les projets de recherche menés en Haute Ecole tendent de plus en plus à se détacher de la distinction entre recherche fondamentale et recherche appliquée, en considérant que ces deux formes de recherche sont complémentaires et s'alimentent l'une l'autre pour répondre aux besoins des milieux professionnels et de la société.

Dans la plupart des projets, on retrouve une phase correspondant à la recherche scientifique fondamentale, résultant d'observations, d'expérimentations ou de théories et entreprise pour acquérir des connaissances originales ou la compréhension de phénomènes, sans qu'aucune application ou utilisation pratique ne soit directement prévue ou déterminée a priori. La majorité du temps, cette phase se poursuit au travers de travaux de recherche scientifique appliquée cette fois, et vise à discerner les applications potentielles des résultats de la recherche fondamentale, à trouver des solutions nouvelles ou encore à améliorer des procédés, en vue d'atteindre un objectif déterminé.

Recherche scientifique

Au-delà de cette distinction entre fondamental et appliqué, il est important que les projets menés mettent en œuvre ce qu'on appelle une *démarche scientifique* respectant des étapes méthodologiques (ex. Fraisse, 1963) telles que les suivantes :

- Observation d'un phénomène ou formulation d'une problématique en réalisant l'état de l'art sur la question
- Elaboration d'hypothèses et/ou de questions de recherche
- Expérience-expérimentation et recueil d'informations théoriques et empiriques
- Analyse des résultats
- Interprétation des données
- Conclusions.

Recherche avec impact

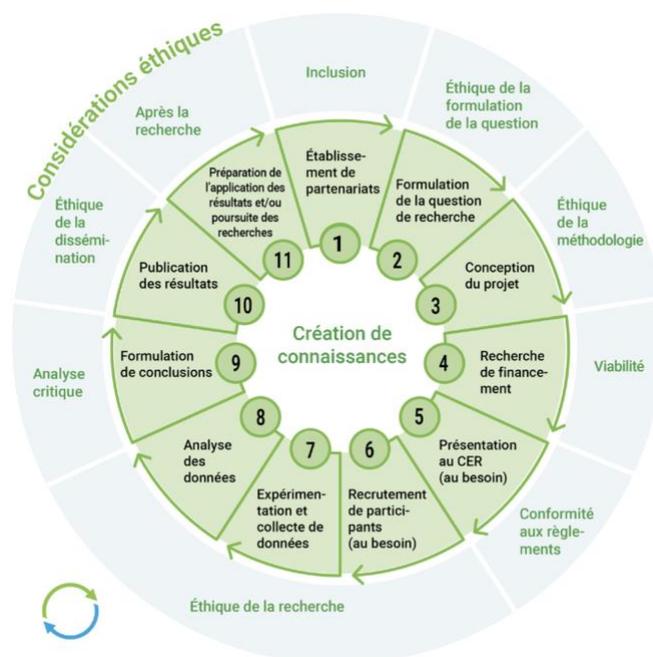
Par impact d'une recherche, on entend les effets, directs et indirects, des différentes composantes de l'activité de recherche. Les impacts de la recherche sont générés par des processus parfois longs et peuvent être de différents ordres : académique, économique, social, technologique, pédagogique

....

Recherche éthique

On s’imagine souvent que les obligations éthiques des chercheurs se limitent à l’approbation de leur projet par un comité d’éthique de la recherche ou à la signature, par un sujet de recherche, d’un formulaire de consentement éclairé.

Une recherche éthique implique une approche plus intégrée au process et fondée sur le cycle de vie de la recherche scientifique (Institut de recherche en santé du Canada, 2018). Il s’agit d’une approche pragmatique de l’éthique axée principalement sur l’acquisition des habiletés nécessaires à l’analyse critique des relations de pouvoir et du contexte, à chaque étape de la recherche (Cfr Schéma 1). Cette approche pragmatique de l’éthique repose sur la prise en considération de l’ensemble des éléments d’une situation donnée et l’évaluation des conséquences possibles, plutôt que sur des idées reçues sur le bien et le mal. Autrement dit, elle vise l’acquisition d’habiletés pratiques permettant de cerner les questions éthiques et de prendre la décision la plus défendable (sur les plans social, environnemental, culturel...) (Institut de recherche en santé du Canada, 2018).



Certains aspects sont particulièrement importants : participation consensuelle à la recherche; usage responsable des ressources naturelles, humaines et financières; respect des participants humains et non humains; respect de la société ; responsabilité sociale de la recherche et des chercheurs; importance de la création de connaissances comme élément fondamental de la nature humaine.

03. Objectifs et caractéristiques de la recherche à HELMo

Vers l'externe

Par ses activités de recherche, la Haute Ecole souhaite :

- contribuer à l'innovation technologique et sociale dans les secteurs marchand et non-marchand
- répondre aux besoins des 'terrains' et à l'évolution de la société :
 - demandes d'institutions, d'entreprises ou de la société civile
 - demandes de collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur et de recherche
 - tendances identifiées dans la littérature
 - analyses de besoins auprès d'un secteur.

Vers l'interne

Par ses activités de recherche, la Haute Ecole souhaite :

- soutenir la qualité de la formation initiale et continue, en contribuant à son évolution par l'apport des nouvelles connaissances produites par les travaux de recherche dans les champs disciplinaires, professionnels et/ou méthodologiques propres à chaque département (*étudiants* et participants aux formations)
- valoriser et développer les expertises des enseignants de la HE (en les rendant acteurs de leur développement professionnel et personnel) (*enseignants*)
- répondre aux besoins propres de la HE, notamment en soutenant un des axes prioritaires de son plan stratégique (*institution*)

Ses caractéristiques principales (non exhaustives)

- *Ancrée dans le monde professionnel* : Les enseignants des HE et l'enseignement lui-même sont fortement ancrés dans les milieux professionnels. Les liens construits avec les milieux professionnels constituent un socle pour une recherche en prise avec les enjeux du terrain et en collaboration avec ses acteurs professionnels et usagers.
- *Collaborative, partenariale* : les projets sont développés en collaboration avec différents types de structures (entreprises, organisations sociales, institutions d'enseignement...), tant au niveau national qu'international.
- *Interdisciplinaire* : la présence d'équipes pluridisciplinaires au sein des formations ainsi que la mobilité des enseignants entre sections/départements soutiennent l'émergence de projets interdisciplinaires et favorisent un décloisonnement des équipes traditionnelles, des visions du monde, des savoirs et compétences.
- *Aux multiples formes de livrables*: les livrables peuvent prendre la forme d'outils, de procédés, services, de dispositifs de formation, de base de données, d'écrits... qui soient directement appréhendables par les professionnels du terrain. La diffusion via des publications dans des revues ou par le biais de colloques, en tant que vecteur de diffusion et de valorisation, doit également être soutenue et favorisée.
- *Liée à la formation initiale, à la formation continue et aux services à la collectivité* : la recherche se réalise en complémentarité avec ces missions au sein des HE. Parfois menée en collaboration

avec des étudiants, la recherche est aussi un moyen de développer auprès des futurs diplômés un esprit de créativité et d'innovation.

04. Organisation en unités de recherche à définir

Plusieurs départements de HELMo voient leur formation initiale évoluer vers le type long, ce qui implique d'accroître les activités de recherche dans ces disciplines.

Dans ce cadre, le souhait est de regrouper les équipes de chercheurs travaillant dans des domaines similaires, en créant des unités de recherche thématiques, attachées à une structure de coordination de la recherche transversale au niveau de la Haute Ecole. Cette organisation en unités de recherche thématiques est en construction et vise à rassembler des équipes de chercheurs travaillant sur des thématiques proches, ayant une vie scientifique en un lieu physique spécifique et soutenant la création d'une communauté de chercheurs.

05. Financement des projets de recherche

À HELMo, tout enseignant a la possibilité de s'engager dans un projet de recherche financé par des subsides internes ou externes, en étant détaché pour une partie de sa charge d'enseignement :

- *Appel interne* : Chaque année, un fonds interne de 240.000 € finance des projets de recherche et de formation continue à 50 % ; chaque projet est financé pour 3 ans. Les 50 % restant sont pris en charge par le département d'où émane le projet. La procédure d'appel interne établie par le collège de direction est décrite sur la plateforme R-FC <https://rfc.helmo.be/>.
- *Appels externes* : Subsides régionaux/nationaux (ex. Région Wallonne, Fondation Roi Baudouin) et internationaux (ex. Erasmus+-Interreg). La procédure d'appel externe dépend de chaque type d'appel. Le service RFC et les coordinateurs R informent des différents appels, soutiennent le montage et la gestion du projet (financière, administrative, etc.) et la valorisation des résultats. La décision d'un tel type de dépôt est prise au sein de chaque département.